

Règlement particulier du jeu de loterie instantanée de La Française des jeux accessible par internet dénommé « Booster »

Article 1^{er} Cadre juridique

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de loterie de La Française des jeux accessibles par internet et par téléphone mobile dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Les prises de jeu sur internet pour le jeu « Booster » seront, en principe, possibles à compter du 23 septembre 2013. Si la date du 23 septembre 2013 ne pouvait pas être respectée, pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site internet www.fdj.fr.

Article 2nd Emissions d'unités de jeu et prix

Le jeu est fractionné en plusieurs émissions d'unités de jeu ; chaque émission est répartie en blocs de 1 000 000 unités de jeu. Le prix de vente de l'unité de jeu est fixé à 1 €, 2 €, 3 € ou 5 €.

Article 3^{ème} Lots

3.1. Pour chaque bloc d'unités de jeu à 1 €, le tableaude lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
1 lot de	20 000 €	20 000 €
3 lots de	1 000 €	3 000 €
40 lots de	100 €	4 000 €
250 lots de	20 €	5 000 €
6 675 lots de	10 €	66 750 €
50 000 lots de	7 €	350 000 €
57 100 lots de	2 €	114 200 €
137 050 lots de	1 €	137 050 €
251 119 lots formant un total de		700 000 €

Le montant des lots indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global de l'unité de jeu et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains au sein d'une même unité de jeu.

Les montants de 20 000 €, de 7 € et de 1 € indiqués dans le tableau ci-dessus ne sont accessibles qu'en cumulant plusieurs gains au sein d'une même unité de jeu.

3.2. Pour chaque bloc d'unités de jeu à 2 €, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
1 lot de	40 000 €	40 000 €
3 lots de	2 000 €	6 000 €
40 lots de	200 €	8 000 €
250 lots de	40 €	10 000 €
6 675 lots de	20 €	133 500 €
50 000 lots de	14 €	700 000 €
57 100 lots de	4 €	228 400 €
137 050 lots de	2 €	274 100 €
251 119 lots formant un total de		1 400 000 €

Le montant des lots indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global de l'unité de jeu et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains au sein d'une même unité de jeu.

Les montants de 40 000 €, de 14 € et de 2 € indiqués dans le tableau ci-dessus ne sont accessibles qu'en cumulant plusieurs gains au sein d'une même unité de jeu.

3.3. Pour chaque bloc d'unités de jeu à 3 €, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
1 lot de	60 000 €	60 000 €
3 lots de	3 000 €	9 000 €
40 lots de	300 €	12 000 €
250 lots de	60 €	15 000 €
6 675 lots de	30 €	200 250 €
50 000 lots de	21 €	1 050 000 €
57 100 lots de	6 €	342 600 €
137 050 lots de	3 €	411 150 €
251 119 lots formant un total de		2 100 000 €

Le montant des lots indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global de l'unité de jeu et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains au sein d'une même unité de jeu.

Les montants de 60 000 €, de 21 € et de 3 € indiqués dans le tableau ci-dessus ne sont accessibles qu'en cumulant plusieurs gains au sein d'une même unité de jeu.

3.4. Pour chaque bloc d'unités de jeu à 5 €, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
1 lot de	100 000 €	100 000 €
3 lots de	5 000 €	15 000 €
40 lots de	500 €	20 000 €
250 lots de	100 €	25 000 €
6 675 lots de	50 €	333 750 €
50 000 lots de	35 €	1 750 000 €
57 100 lots de	10 €	571 000 €
137 050 lots de	5 €	685 250 €
251 119 lots formant un total de		3 500 000 €

Le montant des lots indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global de l'unité de jeu et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains au sein d'une même unité de jeu.

Les montants de 100 000 €, de 35 € et de 5 € indiqués dans le tableau ci-dessus ne sont accessibles qu'en cumulant plusieurs gains au sein d'une même unité de jeu.

Article 4

Description du jeu

4.1. Le joueur choisit sa mise de 1 €, 2 €, 3 € ou 5 € puis la valide en cliquant sur le bouton « Jouer ». La mise est débitée sur les disponibilités du compte FDJ® du joueur. Si, pour une raison quelconque, le joueur ne peut pas voir tout ou partie du déroulement de son unité de jeu, à quelque moment que ce soit après que sa mise a été débitée, il pourra en vérifier le caractère gagnant ou perdant en consultant la dernière unité de jeu enregistrée dans son historique de jeu.

4.2. Chaque unité de jeu est constituée de 2 jeux dénommés « Le trèfle d'or » et « L'échelle de la chance ». Elle est représentée à l'écran par 4 roues et un bouton commun « GO ».

4.3. Chaque roue est composée des éléments suivants :

- 6 segments sur chacun desquels figurent un nombre de points et un symbole ;
- un curseur sur la roue ;
- 1 bouton individuel « GO ».

4.4. Après avoir cliqué sur le bouton « Jouer », le joueur peut au choix lancer simultanément les 4 roues en cliquant sur le bouton commun « GO » ou séparément en cliquant sur le bouton individuel « GO » de chaque roue. Le joueur peut également lancer séparément une partie des roues en cliquant sur le bouton individuel « GO » des roues qu'il a choisies de lancer puis cliquer sur le bouton commun « GO » pour lancer les roues restantes.

4.5. Une fois chaque roue définitivement arrêtée, le joueur découvre le nombre de points et le symbole associés au segment désigné par le curseur de la roue conformément au sous article 4.2. Le joueur découvre en tout 4 nombres de points et 4 symboles.

4.6. Jeu 1 dénommé « Le trèfle d'or »

4.6.1. Si le joueur découvre parmi les 4 symboles figurant sur les segments désignés par les curseurs sur les roues, un ou plusieurs symboles représentant un trèfle, l'unité de jeu est gagnante. Le joueur gagne alors le montant indiqué dans le tableau ci-dessous.

Si le joueur découvre :	avec une mise de 1 €, le joueur gagne une somme en € de :	avec une mise de 2 €, le joueur gagne une somme en € de :	avec une mise de 3 €, le joueur gagne une somme en € de :	avec une mise de 5 €, le joueur gagne une somme en € de :
4 symboles « trèfle »	10 000	20 000	30 000	50 000
3 symboles « trèfle »	100	200	300	500
2 symboles « trèfle »	5	10	15	25
1 symbole « trèfle »	0,5	1	1,5	2,5

4.6.2 Le jeu 1 est perdant dans tous les autres cas.

4.7. Jeu 2 dénommé « L'échelle de la chance »

4.7.1 Si le cumul des 4 nombres de points figurant sur les segments désignés par les curseurs sur les roues permet au joueur de collecter au minimum 400 points, le jeu 2 est gagnant. Le joueur gagne alors le montant indiqué dans le tableau ci-dessous.

Si le joueur a collecté :	avec une mise de 1 €, le joueur gagne une somme en € de :	avec une mise de 2 €, le joueur gagne une somme en € de :	avec une mise de 3 €, le joueur gagne une somme en € de :	avec une mise de 5 €, le joueur gagne une somme en € de :
Entre 400 et 599 points	0,5	1	1,5	2,5
Entre 600 et 799 points	2	4	6	10
Entre 800 et 999 points	5	10	15	25
Entre 1 000 et 1 249 points	10	20	30	50
Entre 1 250 et 1499 points	20	40	60	100
Entre 1 500 et 1749 points	100	200	300	500
Entre 1 750 et 1 999 points	1 000	2 000	3 000	5 000
2 000 points	10 000	20 000	30 000	50 000

4.7.2 Le jeu 2 est perdant dans tous les autres cas.

4.8. A l'issue de ces opérations, si l'unité de jeu est gagnante, les gains correspondants s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

4.9. L'unité de jeu est perdante dans tous les autres cas.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 31 juillet 2013.

Le Président-directeur général de La Française des jeux

Christophe BLANCHARD-DIGNAC